DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CANTON DE FOURMIES

Commune de ROUSIES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 AVRIL 2026

NOMBRE

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril.,

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Carole DEVOS, Maire.**

de présents

23 Etaient présents : Mme Carole DEVOS, M. Bernard HASSELIN, Mme Christel BAILLY, M. Marc BARSOUM, Mme Gwendoline PUT-LIENARD, M. Denis PIN, ~~Mme Périne JOUNIAUX~~, M. Thomas DIOT, ~~M. Jacky DISY,~~ Mme Nathalie LOURDAIS, Mme Sylvie MASTALERZ, Mme Pascale BLONDEAU, M. Alain LELUBRE, ~~M. Philippe LAURENT,~~ Mme Mathilde ÉTÉVÉ, Mme Pauline BERTONI, M. Jean-Bernard VANDENBUSSCHE, M. Jocelyn PHILIPPE, Mme Ophélie DUPUIS, ~~M. Vincent MYSLICKI,~~ Mme Audrey POUCET, M. Victor LOMBARD, M. Sébastien TAVERNE, M. Johan LECERF, Mme Manuella GEOFFROY, Mme Clarisse RENOTTE, Mme Océane ODEN.

De votants

25 **Pouvoirs** : Mme Périne JOUNIAUX pouvoir à Mme Gwendoline PUT-LIENARD, M. Jacky DISY pour à M. Bernard HASSELIN, M Vincent MYSLICKI pouvoir à M. Victor LOMBARD

2026/041

OBJET
Subventions de fonctionnement 2026 allouées aux associations

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Bernard HASSELIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 23 Avril 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget communal,
Vu les demandes de subvention présentées par les associations,
Considérant que les associations contribuent à l'animation et au développement du territoire, notamment dans les domaines [culturel, sportif, social, éducatif…],

Le conseil municipal
Ouï l'exposé de sa Présidente,
Après en avoir délibéré à la **Majorité** par 25 Voix Pour, monsieur Bernard HASSELIN, administrateur dans une association ne prend pas part au vote.

- **Décide** d'attribuer les subventions aux associations telles que reprises dans le tableau joint à la présente.
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif chapitre 65, article 65748.
- **Autorise** madame le Maire à verser lesdites subventions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.
Suivent les signatures.

Fait à Rousies le 29 Avril 2026.

Le secrétaire de séance,

Bernard HASSELIN

VILLE DE ROUSIES (NORD)

Le Maire,

Carole DEVOS.

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Conseil Municipal du 29/04/2026 délibération 2026/041

	SUBVENTIONS DEMANDEES	SUBVENTIONS ACCORDEES
Association Informatique Rousies	350,00	350,00
AKIDO	400,00	400,00
Amis Roséens	4 500,00	4 500,00
APE Jaurès	300,00	300,00
APE Langevin wallon	350,00	350,00
APE Pasteur	500,00	500,00
CICER	3 200,00	3 200,00
Club photo	600,00	600,00
Club Scrabble	350,00	350,00
Les Sportives Roséennes (GEA)	700,00	700,00
Harmonie Municipale	4 000,00	4 000,00
Karaté	2 000,00	2 000,00
La Chanterose	900,00	900,00
La Pêche Carpe d'or	1 600,00	1 600,00
Le Célérifère (Club cyclotouriste)	1 500,00	1 500,00
Cœur de Sambre Futsal	42 000,00	42 000,00
Le Jumelage	600,00	600,00
Tennis	700,00	700,00
Les Eglantines	2 000,00	2 000,00
Les restaurants du cœur	1 000,00	1 000,00
Majorettes Les Rosettes	3 000,00	3 000,00
Musculation barone	1 000,00	1 000,00
Racine et Patrimoine	1 050,00	1 050,00
Rousies Kodokan Judo club	1 500,00	1 500,00
Totaux	**74 100,00**	**74 100,00**

Rousies le 29 avril 2026

Le Maire
Carole DEVOS

VILLE DE ROUSIES (NORD)